Réf. Farde e-Assemblées : 2467791

N° OJ : **54**

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022

Objet : Propreté publique.- Asbl "Clean Walker".- Subside : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'ASBL Clean Walker s'engage à ramasser des déchets et à organiser des "clean walks" et qu'elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles à cette fin ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.000,00 EUR à l'asbl "Clean Walker" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 2.000,00 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2022 est octroyé à l'asbl "Clean Walker" pour ramasser des déchets et organiser des "clean walks".

Annexes :